

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°32 du 12 août 2011

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°4

ARRÊTÉ N° 3385/DEF/DCSCA

portant changement de dénomination du cercle mixte du fort de Bicêtre au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

Du 10 juin 2011

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation »*.

ARRÊTÉ N° 3385/DEF/DCSCA portant changement de dénomination du cercle mixte du fort de Bicêtre au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

Du 10 juin 2011

NOR D E F E 1 1 5 1 1 3 0 A

Références :

Code de la défense - Partie réglementaire, III.

Arrêté n° 399 du 22 juillet 1996 (BOC/PA, 1996, p. 3645).

Arrêté du 29 novembre 2010 (JO n° 283 du 7 décembre 2010, texte n° 6 ; signalé au BOC 2/2011. ; BOEM 110.3.1.5).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2

Référence de publication : BOC N°32 du 12 août 2011, texte 4.

Le ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3412-6. ;

Vu l'arrêté n° 399 du 22 juillet 1996 ⁽¹⁾ portant changement de dénomination du cercle mixte de l'annexe de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2010 portant création et organisation des bases de défense et fixant les attributions des commandants des bases de défense,

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte du fort de Bicêtre au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) prend la dénomination de « cercle interarmées du fort de Bicêtre » à compter du 1^{er} juillet 2011.

Art. 2. Le cercle interarmées du fort de Bicêtre est un cercle mixte interarmées constitué au sein du groupement de soutien de base de défense de Vincennes.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire général de 2^e classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.

(1) BOC/PA, 1996, p. 3645.